

Pour faire compter chaque vente

Grâce à l'autorisation partielle de Visa, vous pouvez conclure plus de transactions effectuées avec des cartes Visa® prépayées



Plus de consommateurs que jamais auparavant profitent de la commodité des cartes Visa prépayées. En offrant l'autorisation partielle, vous pouvez réduire de façon significative vos pertes de revenu en assurant un plus grand nombre de transactions par cartes Visa prépayées.

Qu'est-ce que l'autorisation partielle de Visa?

Grâce à l'autorisation partielle de Visa, vous pouvez conclure une transaction effectuée avec une carte Visa prépayée même quand le montant total de la vente est supérieur au solde de la carte. Les titulaires de carte peuvent tout simplement choisir un autre mode de paiement pour conclure la transaction.

Pourquoi c'est payant d'utiliser l'autorisation partielle

Les marchands qui n'offrent pas l'autorisation partielle risquent de perdre jusqu'à 56 % de leurs ventes à l'aide de cartes Visa prépayées en raison des transactions refusées¹. De plus, ces refus sont en général pour des petits montants. En moyenne, la carte couvrira environ 80 % du montant de l'achat si l'autorisation partielle est utilisée².

Alors, pourquoi laisser filer des ventes? Surtout si le montant minime du solde de paiement peut être couvert par une autre source.

En offrant l'autorisation partielle de Visa, vous pouvez garder ces ventes en concluant ces transactions. Vos clients en tirent profit – votre résultat net en fait autant.

Les chiffres comptent

30 %

croissance annuelle depuis 2011 du volume de ventes à l'aide de cartes Visa prépayées¹.

56 %

des ventes Visa prépayées potentielles sont **refusées** quand l'autorisation partielle n'est pas utilisée¹.

80 %

du montant moyen de la vente est **couvert** par la carte Visa prépayée^{1,2}.



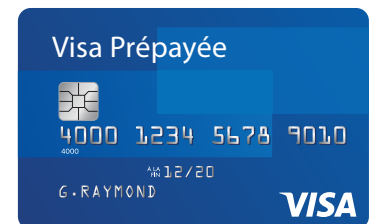
Avantages clés de l'autorisation partielle

- **Concluez plus de ventes** : Moins de refus à la caisse signifient plus de ventes.
- **Améliorez l'expérience de vos clients** : Les clients n'ont plus à connaître le montant du solde sur leur carte Visa prépayée avant de faire un achat – ils peuvent tout simplement utiliser un autre mode de paiement pour couvrir la différence.

Comment nous pouvons vous aider

Nous offrons une gamme d'outils pour vous aider, vous et vos employés, à conclure plus de ventes à l'aide de cartes Visa prépayées.

Pour apprendre comment votre entreprise peut tirer profit des cartes Visa prépayées et de l'autorisation partielle de Visa, parlez à votre acquéreur ou votre entité de traitement ou visitez www.visa.ca/troussedoutilsprepayee



¹ Source; VisaNet : moyenne sur 12 mois entre avril 2013 et avril 2014.
² Pour les ventes où une autorisation partielle est obtenue.